

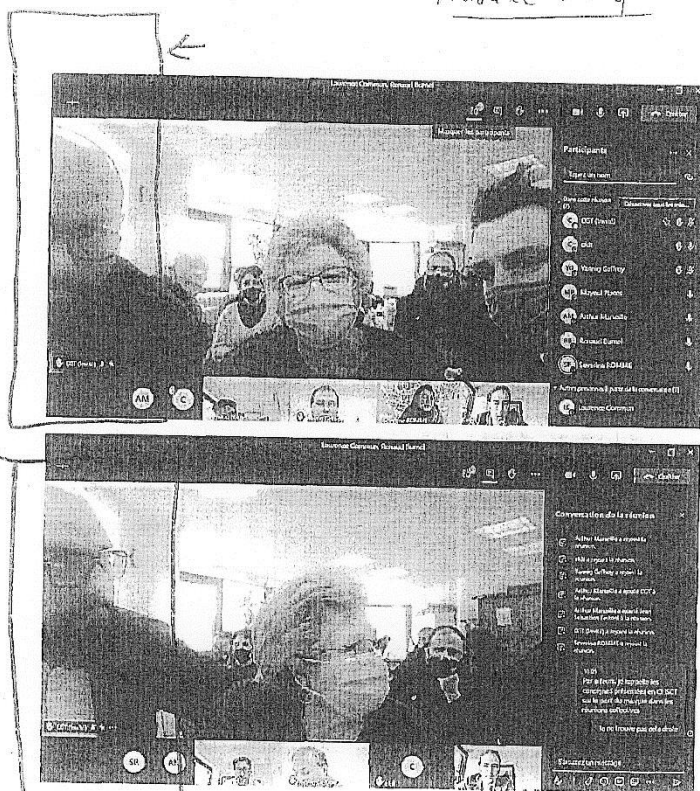
SYNDICALISTE PAS VOYOU !

En mars dernier, la DPVD a connu un mouvement social important. Notre camarade et collègue Souleiman, membre du bureau de la CGT et chef d'équipe à la DPVD, en a été un des leaders emblématiques. Fin mai il reçoit la notification du non-renouvellement de son contrat. Comme il est contractuel et membre du CHSCT, l'employeur a été obligé de saisir pour avis la Commission Consultative Paritaire du CIG.

Le 22 juin la CCP a rejeté la proposition de non-renouvellement de son CDD à l'unanimité, fait rare pour être souligné.

Il appartient maintenant à l'employeur de prendre une décision. Le dossier en défense de notre collègue est suffisamment étayé pour prouver que les arguments à charge ne tiennent pas. Sur le plan professionnel peu de choses lui sont reprochées, tant son engagement professionnel est incontestable et reconnu.

Le dossier de l'employeur est à charge et exprime qu'un agent est coupable d'avance d'avoir une activité syndicale. C'est diffamatoire pour notre camarade. Il apparaît clairement que sa hiérarchie considère qu'un syndicaliste ne peut être que déloyal. C'est proprement inacceptable.



Une des 18 pièces du dossier envoyé à la CCP par Est Ensemble. L'administration dénonce le non-port du masque dans les locaux d'Est Ensemble, alors qu'il s'agit de la Bourse du Travail de Pantin et qu'il buvait son café !

REUNION DE DIALOGUE SOCIAL
12.02.21.

Présent de la
locaux de travail sans masque.

**DOSSIER À CHARGE, PHOTOS À L'INSU DU PERSONNEL,
ARGUMENTS FALLACIEUX,
ENQUÊTE BÂCLÉE, FAUSSES ACCUSATIONS,
LETTRE ANONYME...**

**NOUS EXIGEONS QUE L'EMPLOYEUR SUIVE L'AVIS DE LA CCP
ET QUE NOTRE CAMARADE SOIT MAINTENU ET TITULARISÉ À SON POSTE**



facebook/cgtestensemble



cgt@est-ensemble.fr



cgtestensemble.blog